

COMMUNE DE BENODET

MARCHE PUBLIC DE FOURNITURES

FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE
DE PANNEAUX LUMINEUX
D'INFORMATIONS MUNICIPALES

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

Marché public passé selon la procédure adaptée

Date limite de remise des offres :

Jeudi 8 juin 2017 avant 11 H 00

Mairie de Bénodet
Place du Général de Gaulle
29950 Bénodet

Tél : 02.98.57.05.46 - Fax : 02.98.57.07.32

REGLEMENT DE LA CONSULTATION

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
Article 1. Objet du marché	3
Article 2. Conditions de la consultation	3
2.1. Mode de consultation	3
2.2. Solution de base	3
2.3. Options	3
2.4. Variantes	3
2.5. Modification de détail au dossier de consultation	3
2.6. Délai de validité des offres	3
Article 3. Durée ET DELAIS du marché	4
Article 4. Organisation de la consultation	4
4.1. Dossier de consultation des entreprises	4
4.1.1. <i>Contenu</i>	4
4.1.2. <i>Conditions de retrait</i>	4
4.2. Modalités de remise des offres.....	4
4.2.1. <i>Plis classiques</i>	5
4.2.2. <i>Plis électroniques</i>	5
4.3. Contenu des offres	6
4.4. Documents à produire par l'attributaire pressenti.....	6
4.5. Demandes de renseignements du candidat	6
Article 5. Jugement des offres	7
Article 6. Renseignements complémentaires	7

ARTICLE 1. OBJET DU MARCHE

La présente consultation concerne la fourniture, l'installation et la maintenance de panneaux lumineux d'informations municipales.

ARTICLE 2. CONDITIONS DE LA CONSULTATION

2.1. Mode de consultation

Marché passé selon la procédure adaptée en application de l'article 27 du Code des marchés publics en vigueur (Décret du 25 mars 2016).

2.2. Solution de base

Le dossier comporte une solution de base.
Les candidats devront répondre à la solution de base.

2.3. Options

Néant.

2.4. Variantes

Les variantes sont autorisées. Nécessairement en plus de la solution de base, elles feront l'objet d'une réponse spécifique, c'est-à-dire qu'un acte d'engagement, mentionnés comme étant une variante, sera signé en plus de l'acte d'engagement de la solution de base.

2.5. Modification de détail au dossier de consultation

Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit d'apporter, au plus tard cinq jours avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les concurrents devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet.

Si pendant l'étude du dossier par les concurrents, la date limite fixée pour la remise des offres est reportée, la disposition précédente est applicable en fonction de cette nouvelle date.

2.6. Délai de validité des offres

Le délai de validité des offres est fixé à **quatre-vingt-dix (90) jours** ; il court à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

ARTICLE 3. DUREE ET DELAIS DU MARCHE

Le contrat de fourniture, d'installation et de maintenance de panneaux lumineux d'informations municipales est conclu à compter de la date de notification du marché.

Les délais de livraison sont les suivants : avant le 28 juillet 2017.

Une réception des installations sera prononcée après mise en route.

ARTICLE 4. ORGANISATION DE LA CONSULTATION

4.1. Dossier de consultation des entreprises

4.1.1. Contenu

- Les pièces particulières sont les suivantes par ordre de priorité:
 - Acte d'Engagement
 - Cahier des clauses administratives particulières
 - Cahier des clauses techniques particulières
 - Règlement de consultation
- Les pièces générales sont les suivantes :
 - Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de Fournitures Courantes et de Services (CCAG-FCS) approuvé par l'arrêté du 19 janvier 2009. Il n'est pas joint au marché ; il est réputé connu des entreprises.

4.1.2. Conditions de retrait

Le dossier de consultation (DCE) peut être retiré gratuitement par les candidats, à compter du jour de parution de l'avis d'appel public à la concurrence.

- Les dossiers sont téléchargeables sur le site Mégalisbretagne.org et sur le site de l'A.M.F. 29

4.2. Modalités de remise des offres

Les offres sont rédigées en langue française et les montants libellés en euros.

Les offres seront transmises sans formalités particulières par tout moyen permettant de déterminer de façon certaine la date de leur réception et de garantir leur confidentialité.

4.2.1. Plis classiques

Sur l'enveloppe transmise à la Mairie sera mentionné le **NOM DU CANDIDAT** ainsi que « **NE PAS OUVRIR. MARCHÉ PUBLIC - FOURNITURE, INSTALLATION ET MAINTENANCE DE PANNEAUX LUMINEUX D'INFORMATIONS MUNICIPALES.** »

Les offres seront transmises à l'adresse suivante :

**Mairie de Bénodet
Place du Général de Gaulle
29950 BENODET**

4.2.2. Plis électroniques

Les plis transmis sous cette forme sont horodatés par la plate-forme :

<https://marches.e-megalisbretagne.org>.

Les opérateurs économiques doivent donc prendre toute disposition afin que leurs plis soient réceptionnés (et non envoyés) avant les date et heure limites indiquées en page de garde du présent Règlement de la Consultation. Tout pli qui parviendrait après sera considéré comme hors délai. Le fuseau horaire de référence sera celui de (GMT +01 :00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

La transmission des plis sur un support physique électronique (CD-ROM, disquette ou tout autre support matériel) n'est pas autorisée.

Les conditions de présentation des plis électroniques sont similaires à celles exigées pour les réponses sur un support papier. Chaque transmission fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique.

Les candidats peuvent également transmettre, dans les délais impartis pour la remise des plis, une copie de sauvegarde sur support physique électronique ou sur support papier. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention : « copie de sauvegarde ».

Les formats électroniques dans lesquels les documents peuvent être transmis sont les suivants : XLS, DOC, PDF.

Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le Niveau II (équivalent classe 3) du RGS (référentiel général de sécurité). Les formats de signature XAdES, PAdES et CAdES sont acceptés. Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante :

<http://www.entreprises.minefi.gouv.fr/certificats/>.

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un anti-virus avant envoi.

La date limite de remise des offres est fixée au :

Jeudi 8 juin 2017 avant 11 H 00.

Les offres réceptionnées postérieurement à la date et l'heure fixée ci-dessus ne seront pas retenues.

4.3. Contenu des offres

Pour examiner les offres, chaque candidat devra produire un dossier complet comportant :

Informations sur le candidat :

- Une **lettre de candidature** (formulaire DC1 téléchargeable sur le site du ministère de l'économie comprenant :
 - une déclaration sur l'honneur attestant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés à l'article 43 du code des marchés publics,
 - Une déclaration sur l'honneur attestant que les salariés sont employés régulièrement au regard du Code du travail.
- Une **déclaration du candidat** permettant d'apprécier les capacités professionnelles, techniques et financières du candidat (formulaire DC2 téléchargeable sur le site du ministère de l'économie comprenant, entre autres :
 - Une copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire
 - Le chiffre d'affaires hors taxes des trois derniers exercices disponibles
 - Une présentation des moyens humains et techniques de la société
 - Les références pour des marchés similaires
- Les **attestations d'assurance**
- Un **Relevé d'identité bancaire**

Informations sur l'offre :

- L'**Acte d'engagement** complété, daté, signé, avec le cachet de l'entreprise et le nom du signataire
- Devis détaillé** avec prix unitaires
- Le **Cahier des clauses administratives particulières** signé dans les mêmes conditions que l'Acte d'engagement
- Le **Cahier des clauses techniques particulières** signé dans les mêmes conditions que l'Acte d'engagement
- Un **mémoire technique** comprenant l'ensemble des éléments indiqués au CCTP (caractéristiques du matériel, maintenance, SAV, garantie...)

4.4. Documents à produire par l'attributaire pressenti

Le candidat retenu devra produire dans un délai de dix jours, les certificats délivrés par les administrations et organismes compétents :

- NOTI 2 ou copie des pièces prévues à l'article D. 8222-5 ou D. 8222-7 du code du travail (attestations fiscales, sociales et extrait Kbis).
- Les documents demandés dans l'information au candidat retenu (NOTI 1).

4.5. Demandes de renseignements du candidat

Les candidats doivent faire parvenir leurs éventuelles demandes de renseignements au plus tard 6 jours avant la date limite de réception des offres.

ARTICLE 5. JUGEMENT DES OFFRES

Il sera tenu compte pour l'attribution du marché des critères suivants :

1. **Valeur technique**, jugée au regard du mémoire technique et pondérée à **50%** :
2. **Le prix**, pondéré à **30%** : Le prix des prestations sera apprécié en fonction des prix renseignés par le candidat dans le Bordereau des Prix ;
3. **Références similaires** (surface, capacité, technique) pondéré à **10 %**
4. **Les délais de livraison**, pondéré à **10%** : les délais jugés seront ceux proposés par le candidat dans son acte d'engagement.

En cas d'égalité entre les offres, la différenciation se fera par rapport à la note obtenue pour le critère dont le rang de pondération est le plus élevé.

La commune de Bénodet se réserve le droit de négocier avec l'ensemble des candidats en fonction des offres reçues

ARTICLE 6. RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Pour obtenir tous les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires au cours de leur étude, les candidats pourront contacter les services suivants :

Renseignements techniques	Renseignements administratifs
Mairie de Bénodet	Mairie de Bénodet
Anthony CORREIA	Christine LE CLEAC'H
02 98 57 05 46	02 98 57 05 46
Travaux@benodet.fr	clecleach@orange.fr